

Partenariat avec le Centre d'Action Communautaire

– CEDAC de Rio de Janeiro–

Rio de Janeiro (1983- 2007)-Brésil

Le CEDAC, un organisme de formation

La gestation du CEDAC remonte à 1973 durant la dictature militaire. Une réunion tenue cette année-là à Salvador de Bahia, avait rassemblé une trentaine de personnes désireuses d'articuler les groupes qui, dans l'ensemble du Brésil, résistaient à la dictature militaire. Toutes étaient engagées dans des actions socio-éducatives.

Avec l'ouverture politique en 1978 – 1979, un noyau d'une quinzaine de personnes issues de ces groupes ont réalisé une enquête participative dans douze États du pays pour identifier les principaux besoins et problèmes posés par la renaissance démocratique, notamment les besoins de formation. C'est de là qu'est née l'idée de créer un organisme de formation. L'assemblée de fondation du CEDAC a eu lieu en avril 1979. Sa mission : renforcer les organisations populaires pour qu'elles tiennent un rôle stratégique dans la re-démocratisation du pays. Le CEDAC s'est régulièrement adapté au contexte changeant du pays et aux besoins de la population la moins favorisée et à ceux des mouvements populaires.

Le partenariat avec le MCI

Le partenariat CEDAC – MCI a commencé en 1983. Le MCI a soutenu un premier projet de création d'un atelier de réparation d'appareils électroménagers. L'appui à des projets spécifiques de formation de responsables d'associations de quartiers, puis de responsables de groupes de production communautaire a été réalisé entre 1987 et 1989. Puis, de 1991 à 2006, généralement par tranches de deux ans, le MCI a soutenu le programme d'action du CEDAC.

Dans les années 90, le travail de formation recouvrait plusieurs thèmes : "Travail et citoyenneté", "Éducation et citoyenneté", "Femmes et citoyenneté" et "Politiques publiques".

Le contexte politique des années 2000 a été marqué par les résultats des élections présidentielles de 2002 et 2006. Au terme d'une évaluation réalisée en 2001 – 2002, le CEDAC a décidé de passer d'une logique de travail par programmes à une logique de travail interdisciplinaire dans quatre secteurs territoriaux de l'État de Rio de Janeiro.

Le CEDAC a été contraint de faire face à des difficultés financières en raison de l'évolution défavorable des taux de change et de la perte de plusieurs partenaires historiques.

Dans ces zones géographiques, tout en adoptant des mesures d'économies, le CEDAC a orienté son action sur les axes suivants :

- Formation de formateurs capables de réinventer leurs pratiques éducatives.
- Consolidation des organisations économiques populaires dans le but d'accéder aux droits économiques et sociaux.
- Politiques publiques pour sensibiliser les leaders communautaires et les gestionnaires publics dans le but de créer les conditions nécessaires à l'exercice de la citoyenneté active.
- Économie solidaire.
- Développement communautaire local.

Par exemple, dans cette logique d'intervention interdisciplinaire dans des secteurs territoriaux, le MCI a soutenu le projet "Vive la Vie" pour la formation d'éducatrices et d'éducateurs chargés de l'appui scolaire apporté à des enfants et adolescents. Le but étant de lutter contre l'abandon, le redoublement et l'échec scolaires.

Il s'agissait de construire un projet pédagogique impliquant les parents de la communauté, les enseignants des écoles fréquentées par les enfants dans un Forum communautaire.

Les résultats obtenus

Il est impossible de chiffrer le nombre de personnes et d'institutions qui ont bénéficié de la formation dispensée par le CEDAC.

Le partenariat MCI – CEDAC a contribué à faire de ce dernier une institution dont la compétence est reconnue dans les domaines de l'éducation des jeunes et des adultes et dans celui de l'économie solidaire. Le CEDAC a été actif pour la reconnaissance de l'action des organisations de la société civile au sein de l'Association Brésilienne des ONG – ABONG. Il a aussi pris part à la constitution du Forum Brésilien d'Economie Solidaire – FBES. Non seulement le CEDAC a réalisé son travail auprès des personnes et des communautés les plus démunies, mais il s'est engagé pour modifier le cadre plus global dans lequel s'inscrit son action en participant à des réseaux susceptibles de formuler des propositions de politiques publiques.

En 2011

En 2011, le CEDAC, en partenariat avec la Municipalité de Rio, a réalisé un programme d'économie solidaire dans plusieurs favelas.

Remerciements

L'appui financier – évalué à près de 2 millions de CHF - apporté par le MCI au CEDAC entre 1983 et 2007, l'a été par l'intermédiaire de la Fédération Genevoise de Coopération subventionnée par des collectivités publiques, entre autres, la DDC, le Canton et la Ville de Genève et les communes de Carouge, Plan-les-Ouates, Vernier et Versoix. Le MCI a aussi reçu des dons de la part de privés.

Au nom de son partenaire, le MCI tient à remercier chaleureusement les uns et les autres de leur générosité.

